
POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation
COMMUNE D'ORMONT-DESSOUS

RC 709-IL-S Le Sépey – La Forclaz (Mur du Bouillet)

En raison des travaux de construction du nouveau pont remplaçant le mur de soutien existant, le tronçon de la route Cantonale N° 709-IL-S, Le Sépey – La Forclaz situé à la hauteur du «Mur du Bouillet» sera interdit à toute circulation

du lundi 8 avril 2013 et pour une durée de 8 mois environ

Une signalisation de déviation sera mise en place par Le Rosex, dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation de déviation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence. Nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Département des infrastructures et des ressources humaines
Service des routes
